

**ASSOCIATION
Y.W.C.A. DE QUÉBEC**
États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2026

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État non consolidé des résultats	4
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État non consolidé de la situation financière	6 - 7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 18
Renseignements complémentaires non consolidés	
Annexe A - Apports généraux	19
Annexe B - Subventions	19
Annexe C - Résultats des frais d'opérations par département	20
Annexe D - Résultats des frais généraux et administratifs	21
Annexe E - Amortissement des immobilisations corporelles	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administratrices de
Association Y.W.C.A. de Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de l'Association Y.W.C.A. de Québec (l'« association »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 mars 2026 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'association au 31 mars 2026 ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

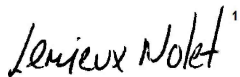
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Donnacona (Québec)
Le 17 juin 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A132669

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Produits		
Apports généraux (annexes A et C)	2 211 277 \$	1 973 601 \$
Subventions (annexes B et C)	3 845 578	3 451 044
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	405 948	396 339
	6 462 803	5 820 984
Frais d'opérations (annexe C)	3 595 505	3 165 967
Frais bancaires (nets des revenus d'intérêts)	(38 588)	(34 959)
Frais généraux et administratifs (annexe D)	2 443 743	2 048 618
Amortissement des immobilisations corporelles (annexe E)	457 086	443 216
	6 457 746	5 622 842
Excédent des produits sur les charges de fonctionnement	5 057	198 142
Don déterminé à la Fondation Y.W.C.A. de Québec (note 13)	(400 000)	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(394 943) \$	198 142 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Réserve mobilière	Réserve immobilière	Investi en immo- bilisations corporelles	Grevé d'affecta- tions internes (note 12)	Non affectés	2026 Total	2025 Total
Solde au début de l'exercice	90 449 \$	139 321 \$	416 469 \$	340 380 \$	461 684 \$	1 448 303 \$	1 250 161 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(51 138)	(53 891)	(289 914)	(394 943)	198 142
Investi en immobilisations corporelles	-	-	169 545	(3 047)	(166 498)	-	-
Contributions aux réserves et affectations	51 386	52 441	-	-	(103 827)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	141 835 \$	191 762 \$	534 876 \$	283 442 \$	(98 555) \$	1 053 360 \$	1 448 303 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de la situation financière

31 mars 2026

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 439 147 \$	2 132 974 \$
Débiteurs (note 3)	28 126	16 926
Sommes à recevoir de la Fondation YWCA de Québec	88 938	13 249
Sommes à recevoir de la Société immobilière YWCA	7 036	-
Subventions à recevoir	28 481	75 435
Réserve hypothécaire - dépôt à terme, 0,75 %, renégociable mensuellement	134 644	-
Frais payés d'avance	83 102	112 963
	1 809 474	2 351 547
Réserves de remplacement mobilière et immobilière	333 597	229 770
Réserve hypothécaire	-	133 514
Immobilisations corporelles (note 4)	11 131 477	11 409 405
	13 274 548 \$	14 124 236 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de la situation financière

31 mars 2026

	2026	2025
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	543 169 \$	484 928 \$
Dû à la Société immobilière YWCA, sans intérêts	-	143 669
Apports reportés afférents aux opérations courantes (note 8)	739 876	713 988
	1 283 045	1 342 585
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	10 596 601	10 992 936
Apports reportés afférents à la campagne de financement (note 10)	206 898	206 898
Apports reportés afférents à la réserve hypothécaire	134 644	133 514
	12 221 188	12 675 933
Actif net		
Réserve mobilière	141 835	90 449
Réserve immobilière	191 762	139 321
Investi en immobilisations corporelles	534 876	416 469
Grevé d'affectations internes (note 12)	283 442	340 380
Non affecté	(98 555)	461 684
	1 053 360	1 448 303
	13 274 548 \$	14 124 236 \$

Événement postérieur à la date du bilan (note 15)

Au nom du conseil,

Mélanie Leduc, administrateur

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(394 943) \$	198 142 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(405 948)	(396 339)
Amortissement des immobilisations corporelles	457 086	443 216
	(343 805)	245 019
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(11 200)	36 821
Sommes à recevoir de la Fondation YWCA de Québec	(75 689)	301 962
Sommes à recevoir de la Société immobilière YWCA	(7 036)	-
Subventions à recevoir	46 954	64 281
Frais payés d'avance	29 861	(43 647)
Créditeurs	58 241	(30 486)
Dû à la Société immobilière YWCA, sans intérêts	(143 669)	129 695
Apports reportés afférents aux opérations courantes	25 888	317 631
	(76 650)	776 257
	(420 455)	1 021 276
Activités d'investissement		
Variation nette des réserves de remplacement mobilière et immobilière	(103 827)	(77 143)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(179 158)	(204 906)
	(282 985)	(282 049)
Activités de financement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	9 613	283 169
Variation des apports afférents à la campagne de financement	-	(22 314)
	9 613	260 855
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(693 827)	1 000 082
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 132 974	1 132 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 439 147 \$	2 132 974 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

1. Statut et nature des activités

L'association, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de rendre des services d'hébergement et d'activités communautaires. Elle est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt et elle est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable applicable

Les états financiers non consolidés de l'association sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Présentation des états financiers non consolidés

La Société immobilière YWCA – Québec (la « Société immobilière ») est un organisme contrôlé par l'association étant donné que plusieurs de ses actions découlent des décisions prises par la direction de l'association.

La Société immobilière, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, gère des logements sociaux. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

Les états financiers de la Société immobilière n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'association et sont disponibles sur demande.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la période d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et l'évaluation des produits de subventions constatés aux résultats.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, que la direction a l'intention d'affecter aux opérations courantes.

La trésorerie, qui est réservée et pour laquelle l'association doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif à long terme.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'association dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-valeur n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtiment	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Matériel roulant	10 ans
Matériel informatique	5 ans

L'œuvre d'art n'est pas amortie.

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède leur valeur de remplacement. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur de remplacement. Les immobilisations corporelles ayant subi une perte de valeur par le passé ne peuvent faire l'objet d'une reprise de valeur.

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports destinés à financer les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrits à titre d'apports reportés au passif à long terme et virés aux résultats au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations corporelles afférentes.

Les droits d'inscription aux programmes de loisirs et activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu ou lorsque les services sont rendus et lorsque la réception du montant est raisonnablement assurée.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits d'hébergement, de location et de gestion sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que la réception du montant est raisonnablement assurée.

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque le client prend possession de la marchandise.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'association constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Le fonctionnement de l'association dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'association ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers non consolidés.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

Ventilation des charges communes

L'association ventile certaines charges communes entre les départements selon les clés de répartition suivantes :

- les frais de contrats d'entretien et les frais directement liés aux services sociaux sont imputés aux services concernés. Les autres frais d'entretien sont répartis entre les services au prorata de la masse salariale de chacun;
- les frais administratifs sont répartis entre les services au prorata de la masse salariale de chacun;
- les frais généraux sont répartis entre les services au prorata de leur utilisation des locaux.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

3. Débiteurs

	2026	2025
Loyers à recevoir	5 513 \$	350 \$
Taxes à la consommation	22 613	16 576
	28 126 \$	16 926 \$

4. Immobilisations corporelles

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	48 011 \$	- \$	48 011 \$	48 011 \$
Bâtiment	13 515 783	2 862 359	10 653 424	10 892 865
Ameublement et équipement	961 900	640 216	321 684	341 139
Matériel roulant	79 332	12 168	67 164	80 463
Matériel informatique	282 138	252 944	29 194	34 927
Œuvre d'art	12 000	-	12 000	12 000
	14 899 164 \$	3 767 687 \$	11 131 477 \$	11 409 405 \$

Une proportion de 34 % du bâtiment est destinée à la location.

5. Actifs incorporels

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	25 091 \$	25 091 \$	- \$	- \$

6. Emprunt bancaire

L'association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

7. Créditeurs

	2026	2025
Créditeurs	184 633 \$	180 028 \$
Salaires et vacances	358 536	304 900
	543 169 \$	484 928 \$

8. Apports reportés afférents aux opérations courantes

Les apports reportés afférents aux opérations courantes représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi que le financement reçu au cours de l'exercice et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux opérations courantes sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	713 988 \$	396 357 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	1 271 625	1 063 629
Montants constatés à titre de produit de l'exercice	(1 245 737)	(745 998)
Solde à la fin de l'exercice	739 876 \$	713 988 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la rénovation et à l'expansion du bâtiment ainsi qu'à l'acquisition d'ameublement, d'équipement et matériel roulant.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	10 992 936 \$	11 106 106 \$
Apports affectés	9 613	283 169
Amortissement comptabilisé aux résultats	(405 948)	(396 339)
Solde à la fin de l'exercice	10 596 601 \$	10 992 936 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

10. Apports reportés afférents à la campagne de financement

En 2014, l'association a lancé une campagne de financement pluriannuel visant à recueillir une somme de 1 500 000 \$ en dons et engagements pour le projet de rénovation et d'expansion du bâtiment. Le solde des apports reportés provenant de cette campagne de financement s'élève à 206 898 \$ (2025 - 206 898 \$).

11. Régime de retraite

L'association contribue au Régime de retraite à cotisation déterminée de son personnel. L'association et le personnel cotisent conjointement à parts égales au régime de retraite. Les cotisations de l'association correspondent à un taux maximum de 3,50 % du salaire admissible.

La contribution de l'employeur au Régime de retraite du personnel imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 59 213 \$ (2025 - 54 408 \$).

12. Actif net grevé d'affectations internes

Le conseil d'administration a convenu d'affecter des montants dans les fonds de fonctionnement à la mission et fonds d'immobilisations corporelles.

Au cours des prochains exercices, l'association ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'a pas défini d'échéancier pour la réalisation des affectations prévues.

L'actif net grevé d'affectations internes se ventile ainsi :

	Fonds de fonctionnement à la mission	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Total
Soldes au 31 mars 2025	190 380 \$	150 000 \$	340 380 \$
Insuffisance des produits sur les charges (dépenses engagées durant l'exercice)	(45 509)	(11 429)	(56 938)
Soldes au 31 mars 2026	144 871 \$	138 571 \$	283 442 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

13. Intérêt économique

L'association a un intérêt économique dans la Fondation YWCA Québec (la « fondation »). Au cours de l'exercice, la fondation a versé des dons dédiés de 230 928 \$ (2025 - 104 484 \$) et un don général de 75 000 \$ (2025 - 0 \$). Les produits constatés au cours de l'exercice totalisent 216 954 \$ (2025 - 124 664 \$) et les apports reportés ont été augmentés d'un montant net de 88 974 \$ (2025 - diminution des apports reportés de 20 180 \$). Au cours de l'exercice, l'association a reçu 57 924 \$ (2025 - 42 251 \$) en honoraires de gestion.

L'association s'est engagée à mettre à la disposition de la fondation un espace bureau meublé et du matériel informatique dans ses locaux et à en assurer l'ensemble des frais attenants. Elle a également versé un don déterminé de 400 000 \$ à la fondation.

De plus, l'association a reçu des biens et services de 176 629 \$ (2025 - 118 294 \$) comptabilisés dans les frais de fonctionnement en contrepartie des apports généraux.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les organismes.

14. Organisme sans but lucratif contrôlé

Les états financiers sommaires de la Société immobilière sont les suivants :

	2026	2025
Bilan		
Actif	5 434 575 \$	5 520 887 \$
Passif	4 507 170	4 645 646
Actif net	927 405	875 241
Résultats		
Produits	660 499	632 094
Charges	608 335	579 430
Excédent des produits sur les charges	52 164 \$	52 664 \$

L'actif net de la Société immobilière inclut un montant de 171 072 \$ (2025 - 134 002 \$) d'affectations internes relatives à des réserves immobilière, mobilière et pour la gestion hypothécaire.

Il n'y a aucune différence significative entre les méthodes comptables adoptées par l'association et la Société immobilière.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

14. Organisme sans but lucratif contrôlé (suite)

Au cours de l'exercice, l'association a comptabilisé des revenus de 12 150 \$ (2025 - 18 312 \$), facturés à la Société immobilière à titre de revenus de gestion, des revenus de 15 670 \$ (2025 - 9 816 \$) à titre de revenus d'honoraires de comptabilité, ainsi que des revenus de 31 950 \$ (2025 - 36 480 \$) à titre de revenus de maintenance. Elle a aussi fait du prêt de personnel à la Société immobilière pour une valeur de 209 532 \$ (2025 - 197 040 \$) en charges salariales sans contrepartie.

Les montants à recevoir et à payer découlant de ces opérations sont présentés distinctement à l'état de la situation financière.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties.

15. Événement postérieur à la date du bilan

En mai 2026, l'association s'est engagée auprès d'un fournisseur pour le réaménagement des locaux du deuxième étage du bâtiment principal. Les travaux auront lieu à l'été 2026 et le total des coûts estimés pour le projet est de 271 800 \$. Au 31 mars 2026, l'association a engagé des coûts totalisant de 26 844 \$ et les coûts estimatifs restants à encourir sont de 244 956 \$.

16. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux loyers à recevoir. L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Le risque de crédit concernant les subventions à recevoir est limité du fait que les subventions proviennent des pouvoirs publics.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes complémentaires

31 mars 2026

16. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Renseignements complémentaires non consolidés Exercice terminé le 31 mars 2026

	Hébergement	Vie communautaire	Loisirs	Services jeunesse	Administration	Bâtiment	Total 2026	Total 2025
Annexe A - Apports généraux								
Hébergement	133 920 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	133 920 \$	110 159 \$
Honoraires de gestion	12 150	-	-	-	73 594	31 950	117 694	106 860
Location	-	-	77 443	-	-	-	77 443	55 224
Loisirs	-	-	683 915	-	-	-	683 915	599 463
Partenaires	58 271	11 781	10 124	42 026	10 982	22 795	155 979	347 400
Congrès	-	-	-	-	103 757	-	103 757	-
Ventes	-	541 195	1 526	-	2 264	-	544 985	536 860
Apports de la Fondation YMCA de Québec	138 037	29 167	-	23 882	202 498	-	393 584	217 636
	342 378 \$	582 143 \$	773 008 \$	65 908 \$	393 095 \$	54 745 \$	2 211 277 \$	1 973 601 \$

Annexe B - Subventions								
Santé Québec - Programme de soutien aux organismes communautaires (MH1)	1 272 120 \$	- \$	- \$	190 071 \$	189 893 \$	- \$	1 652 084 \$	1 611 053 \$
Santé Québec - Programme de soutien aux organismes communautaires (MH2)	265 650	-	-	-	-	-	265 650	292 024
Santé Québec - Service d'hébergement temporaire	233 272	-	-	-	-	-	233 272	228 251
Santé Québec - Vers un chez-soi	703 863	-	-	-	-	5 473	709 336	643 464
Santé Québec - Services d'accompagnement à la stabilité résidentielle	32 976	-	-	-	-	-	32 976	32 976
Santé Québec - Plan d'action interministériel en itinérance	64 292	-	-	-	-	-	64 292	64 292
Santé Québec - Financement visant l'itinérance hors refuge et dans les campements	100 000	-	-	-	-	-	100 000	-
Santé Québec - Soutien à la création d'environnements favorables	8 227	-	-	-	-	-	8 227	-
Santé Québec - Pour une bonification de la réponse aux besoins des victimes et des auteurs de violence sexuelle et conjugale	148 200	-	-	-	-	-	148 200	-
Ville de Québec	-	-	420 965	5 000	17 187	-	443 152	430 861
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie - Offensive de transformation numérique	-	-	-	-	5 489	-	5 489	11 461
Ministère de la Sécurité publique - Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes	-	-	-	73 030	-	-	73 030	68 045
Femmes et Égalité des genres Canada	-	-	-	-	82 160	-	82 160	42 840
Emploi et Développement social Canada - Emplois d'été Canada	10 318	-	-	-	-	-	10 318	10 201
Nouveaux Horizons pour les aînés	-	6 921	-	-	-	-	6 921	-
Ministère de la santé et des Services sociaux - Québec ami des aînés	-	10 471	-	-	-	-	10 471	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	15 576
	2 838 918 \$	17 392 \$	420 965 \$	268 101 \$	294 729 \$	5 473 \$	3 845 578 \$	3 451 044 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Renseignements complémentaires non consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2026

	Hébergement	Vie communautaire	Loisirs	Services jeunes	Administration	Bâtiment	Total 2026	Total 2025
Annexe C - Résultats des frais d'opérations par département								
Produits								
Apports généraux	342 378 \$	582 143 \$	773 008 \$	65 908 \$	- \$	- \$	1 763 437 \$	1 704 857 \$
Subventions	2 838 918	17 392	420 965	268 101	-	-	3 545 376	3 052 027
	3 181 296	599 535	1 193 973	334 009	-	-	5 308 813	4 756 884
Frais d'opérations								
Salaires et charges sociales	1 818 940	287 771	472 791	215 578	-	-	2 795 080	2 436 191
Formation	11 422	57	852	2 769	-	-	15 100	7 284
Adhésion	13 260	550	451	600	-	-	14 861	10 891
Entretien et réparations	68 762	30 255	96 101	-	-	-	195 138	198 001
Déplacements et représentation	1 606	136	-	1 269	-	-	3 011	3 803
Frais de fonctionnement	430 935	23 465	45 144	26 258	-	-	525 802	458 768
Publicité et promotion	-	3 604	40 719	175	-	-	44 498	51 029
Mauvaises créances	2 015	-	-	-	-	-	2 015	-
	2 346 960	345 838	656 058	246 649	-	-	3 595 505	3 165 967
	834 336	253 697	537 915	87 360	-	-	1 713 308	1 590 917
Transfert des frais généraux et administratifs (annexe C)	1 026 446	154 703	418 258	96 294	(976 183)	(719 518)	1 695 701	1 380 858
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(192 110) \$	98 994 \$	119 657 \$	(8 934) \$	976 183 \$	719 518 \$	17 607 \$	210 058 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Administration	Bâtiment	Total 2026	Total 2025
Annexe D - Résultats des frais généraux et administratifs				
Produits				
Apports généraux	393 095 \$	54 745 \$	447 840 \$	268 744 \$
Subventions	294 729	5 473	300 202	399 017
	687 824	60 218	748 042	667 761
Frais généraux et administratifs				
Salaires et charges sociales	1 007 462	283 539	1 291 001 \$	1 086 858 \$
Formation	4 713	177	4 890	44 049
Fonds de pension	17 166	4 342	21 508	17 398
Adhésion	3 887	-	3 887	5 217
Assurances	26 597	35 208	61 805	56 595
Contrat d'entretien	7 269	12 065	19 334	19 368
Coûts associatifs	53 204	100	53 304	56 978
Entretien et réparations	-	221 610	221 610	186 540
Fournitures de bureau	18 719	-	18 719	7 666
Déplacements et représentation	99 846	137	99 983	28 276
Frais de fonctionnement	191 508	1 626	193 134	149 330
Honoraires	117 868	-	117 868	117 543
Informatique	77 806	2 569	80 375	83 747
Publicité et promotion	31 163	-	31 163	20 611
Taxes municipales	-	51 697	51 697	20 520
Télécommunications	6 800	5 803	12 603	11 714
Électricité	-	160 862	160 862	136 209
	1 664 007	779 736	2 443 743	2 048 619
	(976 183)	(719 518)	(1 695 701)	(1 380 858)
Transfert aux frais d'opérations	976 183	719 518	1 695 701	1 380 858
	- \$	- \$	- \$	- \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Annexe E - Amortissement des immobilisations corporelles		
Amortissement bâtiment	336 382 \$	334 692 \$
Amortissement ameublement et équipement	92 536	86 472
Amortissement matériel informatique	20 235	17 817
Amortissement matériel roulant	7 933	4 235
	457 086 \$	443 216 \$